

Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°26-04

ISSN : 1274 - 7815

L'été à Limogne

Alors que l'été est traditionnellement synonyme de rencontres et d'évasion, cette saison a débuté sous le signe de la canicule, bien avant le solstice. Ces fortes chaleurs éprouvent chacun d'entre nous, en particulier les personnes les plus fragiles et pèsent également sur l'activité économique avec des répercussions qui concernent notre commune et ses habitants.

Dès les premiers épisodes, les élus ont pris contact avec les personnes vulnérables inscrites au registre communal, conformément au Plan communal de sauvegarde (PCS) et avec leur accord préalable. Certaines n'ont toutefois pas répondu aux appels, les assimilant à des démarchages téléphoniques. D'autres moyens de contact ont alors été mis en œuvre afin de maintenir ce lien essentiel et de s'assurer que personne ne soit laissé de côté.

L'été est aussi celui des rendez-vous qui rassemblent. Comme chaque année, l'association des professionnels et Indépendants de Limogne (APIL) organise les « Balades gourmandes » les mardi 21 et 28 juillet, 11 et 18 août. Le départ est fixé à 18 heures, Place d'Occitanie. Cette belle tradition permet de (re)découvrir Limogne, de partager un moment de de convivialité, autour

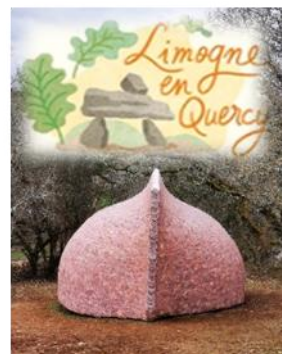
des commerces du village et d'accueillir les nouveaux habitants comme les visiteurs de passage, qu'ils séjournent au camping ou dans des hébergements touristiques.

L'été est également une période propice à l'avancement de plusieurs chantiers importants. Certains visent à renforcer la sécurité des espaces publics, d'autres à entretenir et moderniser les équipements indispensables à la vie quotidienne de notre commune.

Enfin tandis que le projet majeur du site « Santé Habitat » se poursuit en respectant le calendrier, celui de l'école entre dans une phase décisive. Les études étant achevées, l'appel d'offres sera ouvert au cours de cet été afin de permettre le début des travaux en fin d'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été, fait de moments de partage, de découvertes et de sérénité, tout en restant attentifs aux plus fragiles et aux recommandations face aux fortes chaleurs.

Jean-Claude Vialette Maire



Les commissions internes au Conseil Municipal

Le Maire préside de droit toutes les commissions communales. Leur animation est confiée aux adjoint(e)s

DOMAINE	ANIMATION	MEMBRES
Social, Enfance, Jeunesse, Vie sportive et associative	Isabelle Escudier	Michèle Cagnac, Lola Doitteau, Serge Renard, Isabelle Boudou,
Infrastructures, voirie	Gérard Morel-Bassoul	Anthony Singlande, Guillaume Ringoot, Manuel Lagarde, Laure Daillet
Culture, Animation, Tourisme, Patrimoine, communication	Nathalie Destoc	Yann Dalle, Lola Doitteau, Laure Daillet, Corinne Flury, Blandine Romec,
Urbanisme, attractivité, économie, Ingénierie financière	Michel Ortalo-Magné	Pascal Agulhon, Corinne Flury, Guillaume Ringoot, Manuel Lagarde

L'urbanisme : quelques rappels utiles et importants

Les demandes administratives concernant l'urbanisme sont passées de 24 en 2020 à 99 en 2025. Cette charge pèse sur les services de la commune. C'est aussi le signe tangible du dynamisme de l'économie locale dans la mesure où une part de ces demandes aboutit sur des investissements (construction neuve, extension ou aménagement extérieur soumis à autorisation). C'est aussi la marque d'une évolution comportementale des habitants qui prennent en compte de mieux en mieux le règlement, même si dans certains cas, il reste des progrès à réaliser !

Les règles d'urbanisme sont complexes, c'est pourquoi, dans cette page, nous empruntons à d'autres une planche qui résume le type de demande à déposer. Il faut ajouter à cela quelques règles indispensables à connaître qui mériteraient d'être mieux respectées : c'est d'abord celle de **l'affichage** sur la limite de propriété sur laquelle se situe le projet, visible depuis la voie publique et ceci dès l'autorisation accordée. Cette obligation vise à informer les voisinage qui peut à tous moments et dans les délais prévus, interroger les services sur le projet autorisé.

Déclarer **la fin de travaux**. Ceci évitera les mauvaises surprises lorsque quelques années plus tard, lors d'une vente, d'une succession ou à l'issue d'un contrôle des services fiscaux, les travaux non déclarés sont constatés et débouchent sur des rappels d'impôts toujours désagréables à recevoir.

Vous avez obtenu une déclaration préalable, un permis de construire ou un permis d'aménager pour réaliser des travaux, ils sont terminés, vous devez effectuer une « déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux » (DAACT). Enfin lorsqu'il y a eu création de surface, changement de consistance ou d'affectation **la déclaration aux impôts** doit être faite dans les 90 jours qui suivent la fin des travaux.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : **DP**
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : **DP**
• > 40 m² : **PC**

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Les nouvelles activités et autres évènements

Des créations :

Dom Multiservices, nouvellement installé à Limogne en Quercy, propose ses interventions pour des travaux extérieurs : travaux en hauteur, entretien de jardin (gros débroussaillage, taille, incluant le broyage de végétaux) mais aussi la reprise de murs en pierres sèches ou l'entretien de piscines. Il peut aussi aider pour des travaux intérieurs, tous corps de métiers ainsi que des services du quotidien.

Mail : info@dommultiservices.fr et Tel : 06 35 17 82 51

Sophie Catherine et sa fille Louise ouvrent « **Tasse & Tartines** » au 45 Place d'Occitanie. Dans un salon de thé tout neuf ou sur la terrasse, elles offrent des plats simples d'origine « Bio », avec une dominante végétarienne et un service rapide si besoin.



Un changement d'adresse :

Mathieu Mercadier a déménagé le bureau « Tabac Presse Chez Mathieu », et la librairie sur la Place d'Occitanie, dans l'ancienne pharmacie reconfigurée pour les besoins.

Un changement de propriétaire :

La Bouche-Rit a changé de propriétaire. Le restaurant reprend son activité .

De nouveaux locaux :

L'inauguration des locaux rénovés de nos médecins (*ci-contre*) a eu lieu le 22 juin en présence de nombreux professionnels de santé et de représentants de la municipalité. Leur travail sera facilité et l'accueil plus confortable.



Un remplacement avec création :

L'espace occupé préalablement par « La Couzeuse » 26 route de Villefranche va recevoir un « **Espace Bien-être** » et Aurélie Dossat, qui venait avec sa caravane, va s'y installer avec d'autres intervenantes. La diversité et le bien être pour le bien vivre ici.

La mobilité à partir de Limogne

LIMOGNE-EN-QUERCY > CAHORS

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV
Périodes scolaires							
Petites vacances		•		•	•	•	•
Été		•			•		•
LIMOGNE-EN-QUERCY	Bourg	06:40	06:40	07:40	08:10	13:00	13:05
CONCOTS	Bourg	06:51	06:51	07:51	08:21	13:11	13:16
ESCLAUZELS	Embt D911	06:55	07:00	08:00	08:25	13:20	13:20
CAHORS	Cité Scol. Terre Rouge	07:12	07:15	08:15	08:42	13:35	13:37
	De Gaulle	07:25	07:30	08:30	08:55	13:50	13:50
	Gare SNCF	07:28	07:35	08:35	08:58	13:55	13:53

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire du car.

Ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés

Edition au 1er septembre 2025

CAHORS > LIMOGNE-EN-QUERCY

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	Me	LàV	LàV	LàV	LàV
Périodes scolaires								
Petites vacances		•			•			•
Été		•			•			•
CAHORS	Gare SNCF	12:10			17:10			18:50
	De Gaulle	12:13	12:10	12:30	17:13	17:15	18:15	18:53
	Cité Scol. Terre Rouge	12:26	12:25	12:45	17:26	17:30	18:30	19:06
ESCLAUZELS	Embt D911	12:43	12:40	13:00	17:43	17:45	18:45	19:23
CONCOTS	Bourg	12:47	12:50	13:10	17:47	17:55	18:55	19:27
LIMOGNE-EN-QUERCY	Bourg	12:58	13:00	13:20	17:58	18:05	19:05	19:38

Ligne à la demande – Réservation obligatoire au 0 805 608 100 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, au plus tard la veille du déplacement avant 16h. Le billet est acheté à bord du véhicule ou sur l'application **lo Occitanie**

Un projet à venir :

Un projet de covoiturage associatif se prépare ; il faudra des animateurs bénévoles. On en dira plus, ultérieurement mais on peut écrire à la Mairie.

La protection des animaux domestiques errants.

Défendre la cause animale est aussi un souci de la municipalité encore faut-il éviter la prolifération des animaux domestiques livrés à eux-mêmes. On parle de plus de 70 chats qui semblent n'avoir pas de maître. Leur récupération, leur stérilisation et le suivi vont coûter près de 5000 € à la collectivité. Est-ce normal ? NON. Chacun doit s'occuper des animaux qui sont censés vivre à son domicile. En plus, il est bien connu que ces félins s'attaquent aux oiseaux que nous voulons aussi conserver. Il faut donc choisir.

ATTENTION : tout animal (chien chat ou furet) doit être identifié, (article L212-10 du code rural) même quand il est donné gratuitement. L'identification est à charge du cédant.

Des rendez-vous à noter sur l'agenda à Limogne

Le 13 juillet le barbecue des pompiers

Le 14 juillet : brocante vide grenier

Autour du 15 août c'est la fête à Limogne en Quercy

A l'office du tourisme expos

du 17 au 24 Juillet , peintures d'Anne-Sophie Delmas

du 24 au 31 Juillet, peintures de Soizic Larcher

du 01 au 14 Aout , peintures de Bruno Rigal

du 14 au 21 Aout, peintures de Martine Bachman

du 21 Aout au 04 Septembre peintures de Patrick Laroche

du 04 au 11 Septembre peintures de Judy Walsch

du 11 au 18 septembre peintures de Fernanda Carrion

A la halle culturelle

du 25Juillet eu 02 Aout Salon des arts

Pour être constamment informé, je vais sur le site de la commune : mairie-limogneenquercy.fr



ATTENTION TRAVAUX

- Attendus depuis des années, les travaux de réparation de la D911, route de Varaire sont terminés. Il s'agissait de réparer les dégâts causés par la pose de la fibre. Le Département a confié cette opération de sécurisation à l'entreprise Teyssédou.
- La rénovation de la ligne principale d'amenée d'eau entre le château d'eau de Promilhanes et celui du Pech de Lase va commencer en septembre. C'est la SAUR qui effectue le travail. Attendus depuis 3 ans, ces travaux visent à redimensionner la canalisation. La rue de Mas de Litre sera rénovée dans la foulée !



De la CCPLL

- La création de la Maison de l'Enfance et de la Famille à Lalbenque est actée.
- Bien d'autres projets à lire sur le bulletin « MAG le Communautaire » distribué par La Poste le 30 juin. Accessible aussi à partir du site de la Mairie



« On dit que... »

des nouvelles à la pelle et à la pioche !

On dit que... qu'il faut se protéger contre la forte chaleur, boire de l'eau, rester à l'ombre et appeler le médecin si la température monte. Une proposition est en cours de préparation à la Mairie.

On dit que... les logements de Lot-Habitat seront disponibles au début de l'année 2027. Il faut s'inscrire d'urgence sur internet à demande-logement-social.gouv.fr/ ou sur le site de lot-habitat.com/.

On dit que... des vols ont été commis à la pharmacie. Une personne qui voulait embellir sa maison a trouvé sur place des plantations et s'est servie. Plainte a été déposée.

On dit que... une campagne de communication a démarré en vue d'attirer des dentistes. On peut rêver ?

On dit que... la lutte contre les constructions illicites est une nécessité de sécurité collective.

On dit que... l'équipe de foot Causse Sud (entente Limogne Varaire Concots) fusionne avec le foot de Cajarc.

On dit que... l'obligation légale de débroussaillage (OLD) dont nous parlons ici régulièrement est largement justifiée pour la prévention des incendies. Un risque majeur avec les canicules qui se suivent.

On dit que... l'entretien des haies qui débordent sur la voie publique, c'est une activité permanente et urgente.

On dit que ... le projet de mini parc photovoltaïque de Limogne en Quercy, en partenariat avec Céléwatt devient une réalité ; le poste de connexion a été installé par ENEDIS. Une enquête va être lancée auprès des entreprises intéressées par la fourniture d'électricité à prix contractualisé.

C'est signé : L'oreille interne

Le Gazouillis de Limogne en Quercy, est aussi sur le site : www.mairie-limogneenquercy.fr.

Dir. de la publication : Jean Claude Vialette. rédaction, mise en page : M. Ortalo-Magné, révision Yann Dalle, Photos M.O.-M. . 8/07/2026

Il est possible de suivre l'activité économique, sociale, culturelle et touristique sur l'adresses : <https://www.intramuros.org/limogneenquercy> et sur le site internet de la mairie.